



Durée

1 jour

Publics

- Responsables Ressources Humaines
- Gestionnaires paies
- Comptables et chefs comptables
- Personnel administratif

Prérequis

- Connaissance de base en gestion de la paie

Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses décrets d'application ont transformé l'approche des revenus et des ressources disponibles pour les travailleurs handicapés en établissements et service d'aide par le travail.

Vous souhaitez maîtriser les modalités d'élaboration des bulletins de rémunération des travailleurs handicapés.



Objectifs et compétences visées

- Appliquer les dispositions réglementaires relatives à la rémunération des travailleurs handicapés
- Connaître vos obligations en tant qu'employeurs
- Élaborer les bulletins de rémunération et améliorer leurs techniques d'élaboration



Contenu de la formation

L'ESAT

- Les conditions requises pour travailler en ESAT
- Le statut du travailleur handicapé en ESAT
- Les autorisations d'absences
- La rémunération
- Les cotisations sociales
- Le bordereau de l'aide au poste
- L'accès à la formation
- L'intégration en milieu ordinaire

L'entreprise adaptée

- Conditions pour devenir une entreprise adaptée
- Conditions pour travailler en entreprise adaptée
- Le statut du travailleur handicapé en entreprise adaptée
- La rémunération
- Les différentes formes d'entreprise adaptée
- Les différentes aides